



Journal de TOM

N°3 # Juin - Août 2021 Engagés pour réduire et valoriser nos déchets

L'édito du président



La propreté, c'est l'affaire de tous...

Tandis que les incivilités sur les zones de dépôt des déchets se multiplient, le SIRMOTOM agit sur le terrain avec ses agents.

Affiches, guides, journaux sont les moyens de rappeler à tous, les consignes de tri des déchets et les poursuites engagées si la loi n'est pas respectée. C'est dans ce sens que nous soutenons les villages et les villes du territoire du SIRMOTOM : prochainement chaque commune recevra un kit afin de communiquer auprès des habitants contre ces incivilités.

La lutte contre les dépôts sauvages de déchets est aussi concrète. Les communes peuvent désormais utiliser la vidéoprotection pour prouver les infractions, et de ce fait, verbaliser ceux qui déposent leurs encombrants dans la nature, au pied des immeubles ou juste devant les bornes de collecte. D'ailleurs, le conseil syndical du SIRMOTOM et moi-même avons voté en mars dernier un soutien financier aux communes pour l'achat de caméras et pièges photographiques afin de freiner la multiplication de ces dépôts sauvages.

Yves Jégo

Président du SIRMOTOM

Le broyage à domicile

Le SIRMOTOM propose un service de broyage à domicile, destiné aux habitants de son territoire afin de valoriser les déchets verts.

Rencontre avec Philippe et Florence, habitants à St Germain Laval qui ont bénéficié pour la première fois de ce service.

« Nous avons coupé tous les arbustes qui entourent notre jardin et il y en avait beaucoup ! » explique Florence. « J'ai lu l'information sur le broyage à domicile dans le Journal de Tom. Ce service tombait à pic ! Avant l'arrivée de l'agent du SIRMOTOM, mon mari a préparé en tas, les branches coupées dernièrement. C'est un peu de préparation mais ça vaut le coup. »



A votre avis Florence, quels sont les avantages de ce service ?

« On récupère les copeaux de bois donc fini l'achat de paillis ! Et puis ça nous évite de louer ou d'acheter une machine. Notre voisin nous avait proposé son broyeur mais il ne convenait pas car le diamètre des branches est plutôt gros. »



Comptez-vous de nouveau faire appel aux services du SIRMOTOM ?

« Pas pour le broyage à domicile car il n'y a plus d'arbre à couper mais j'ai fait une demande de composteur. En fait, mon mari et moi essayons de réduire nos déchets : je fabrique ma propre lessive, mes produits ménagers. D'ailleurs, j'aimerais participer à un de vos ateliers « faire soi-même ». Nous avons aussi créé notre canapé en bois de palettes ! Et tout ce qui ne peut pas être récupéré, on l'emmène en déchetterie, nous avons une carte gratuite. »

Si comme Florence et Philippe, vous souhaitez bénéficier du broyage à domicile, remplissez le formulaire de demande en ligne sur le site www.sirmotom.fr à la rubrique « prévention ». Le coût de l'intervention est de 15€ TTC*.

Sommaire

Reportage : le broyage à domicile	p. 1
Dossiers	p. 2 et 3
Portrait	p. 4
Astuces	p. 4
Infos pratiques	p. 4

Dossiers

Textiles et chaussures : donnez-leur une seconde vie !

Le tri des textiles et des chaussures usagés a des effets positifs sur l'environnement et apporte également des bénéfices économiques et sociétaux. Même usés, tous les vêtements, foulards, bonnets, tous les draps, serviettes et nappes, ainsi que toutes les chaussures, que ce soit pour homme, femme ou enfant peuvent être valorisés !

Sur le territoire du SIRMOTOM, en 2021, on compte 77 bornes de dépôts de vêtements, du linge de maison et des chaussures. Plus de 145 tonnes ont été collectées en 2020 sur notre territoire.

Consignes pour mettre vos textiles et chaussures dans une borne

Vous pouvez déposer



Vos **vêtements** et votre **linge de maison propres et secs** dans un sac fermé (30L)



Vos **chaussures liées par paire** et dans un sac fermé (30L)

Même usés, ils seront valorisés

Comment donner une deuxième vie aux textiles et chaussures, même abimés ?

- Transformez-les ! Le SIRMOTOM propose des ateliers avec l'utilisation de tissus même usés ou abimés (création d'éponge « Tawashi »).
- Donnez-les à un proche ou à une association.
- Revendez vos vêtements, votre linge de maison et vos chaussures dans une boutique de dépôt vente ou sur les nombreux sites web dédiés.

Le devenir des textiles, linge de maison et chaussures collectés

- Les articles en meilleur état seront revendus en boutique de seconde main, en France ou à l'export ;
- Les articles en moins bon état seront transformés en nouvelles matières : fil, géotextile pour l'industrie du bâtiment ou de l'automobile, composite pour de nouveaux objets, valorisation énergétique.



4 nouvelles bornes sont à votre disposition pour déposer vos textiles et chaussures à :

- Flagy, rue du Safran
- Blennes, au Hameau de Villeneuve les Ormes (près des bornes à papiers et verres)
- Gravon, chemin de Halage
- Couteçon, rue des Sablons.

Pour trouver où déposer vos textiles et chaussures usagés : www.refashion.fr/citoyen



La propreté, c'est l'affaire de tous !

Parce que les agents de collecte méritent le respect de tous, une nouvelle campagne de communication réalisée par le SIRMOTOM voit le jour. Elle sera mise à disposition des communes pour les aider à lutter contre les dépôts illégaux.



Même si le SIRMOTOM n'est pas en charge de la propreté urbaine dans les communes (elle n'a pas cette compétence), le syndicat s'implique afin de faire respecter le règlement de collecte.

Rappel des règles de la collecte en porte à porte :

- Tous les bacs doivent être sortis la veille (poignées tournées vers la route) et rentrés au plus tôt après le passage du camion de collecte.
- Aucun sac poubelle ne doit être déposé à côté d'un conteneur ou d'un bac.
- Les équipements électriques (télévision, machine à laver, frigo...), les déchets chimiques (pots de peinture, enduits...), sacs de vêtements* ne sont pas acceptés lors de la collecte des encombrants (emmenez-les en déchetterie, carte d'accès gratuite).

+ d'infos sur
www.sirmotom.fr

*Voir ci-dessus « Textiles et chaussures : donnez-leur une seconde vie »

Réduire, Réutiliser, Recycler : comment faire avec ces 3 R ?

Chaque jour, nous pouvons réduire notre impact sur l'environnement et contribuer au développement de l'économie circulaire pour une société plus juste pour tous. Pour cela, il faut essayer de changer petit à petit ses habitudes afin de réduire sa consommation, réutiliser ses biens, trier davantage. Voici quelques conseils pour vous lancer...

Réduire

La première étape pour moins jeter est bien sûr de moins consommer ! Avant de passer à la caisse, demandez-vous si vous avez vraiment besoin de faire cet achat ou si vous ne pourriez pas utiliser ce que vous avez déjà. Lorsque vous devez tout de même faire un achat, privilégiez les produits et objets de bonne qualité. Pour les appareils électroménagers, lisez bien les étiquettes qui résument les caractéristiques d'un produit, en particulier ses performances énergétiques.

En réduisant ses déchets à la source, on peut faire diminuer sa poubelle de moitié.

- Opter pour des produits réutilisables plutôt que jetables (lingettes, rasoirs, pailles, coton tige, vaisselle pour pique-niquer...)
- Favoriser les produits vendus en vrac et donc limiter les emballages.
- Privilégier les recharges ou les produits « fait maison » (lessive, produits ménagers à découvrir lors des ateliers « faire soi-même » du SIRMOTOM).
- Boire l'eau du robinet plutôt qu'en bouteille.
- Imprimer les papiers que si c'est nécessaire.

Réutiliser

Il est conseillé d'investir dans des objets durables que vous pourrez réutiliser de nombreuses fois : une gourde, un cabas ou panier pour les courses, des bocaux et sachets en tissu pour les achats en vrac. Ces alternatives abordables et simples à mettre en œuvre vous aideront dans votre démarche de réduction des déchets. « Réutiliser » signifie également allonger la durée de vie



Ressourcerie Rémonde, 1 rue des Prés Saint-Martin à Montereau

de vos objets. Les vêtements par exemple, peuvent être réparés ou transformés (une serviette de bain et une taie d'oreiller en lingette, un drap pour emballer les cadeaux façon « furoshiki »). Pour les appareils électriques ou électroniques, essayez de détecter la panne en vous aidant de la nouvelle plate-forme www.e-reparation.eco/ de l'éco-organisme Ecologic. Bon à savoir : il existe désormais un indice de réparabilité sur certains appareils*.

La réutilisation passe aussi par le don ! N'hésitez pas à demander à vos proches si certains de vos objets et de vos meubles** les intéressent. Pensez aussi aux associations, aux magasins d'occasion, à la Ressourcerie « Rémonde » à Montereau, au réseau Emmaüs ou aux bouquinistes pour les livres, vous ferez des heureux ! Enfin, vous pouvez réutiliser les

déchets de cuisine et du jardin (les copeaux de bois en paillis, la tonte et les épluchures dans le composteur).

Recyclez

Le recyclage passe tout d'abord par le tri. Le SIRMOTOM vous aide dans cette démarche avec les consignes de tri (guides, mémotri gratuits, informations sur le site internet du syndicat et sur Facebook « Sirmotom Montereau »). Deux déchetteries sont à votre disposition sur le territoire du SIRMOTOM : 1, rue des prés Saint-Martin à Montereau et Route de Saint-Ange à Vouls.

La carte d'accès aux déchetteries est gratuite, demandez-la directement au siège du syndicat ou téléchargez le formulaire sur le www.sirmotom.fr (un justificatif de domicile vous sera demandé).



Quai de la déchetterie de Vouls

Portrait

Contrôleuse d'exploitation du SIRMOTOM

En charge de la bonne application des différents contrats de collecte et d'exploitation des déchetteries, rencontre avec Julie, contrôleuse d'exploitation.



Quelles sont vos différentes missions ?

Je m'assure du bon fonctionnement des 2 déchetteries du syndicat et qu'il n'y ait pas de problème de collecte au quotidien. Je

participe à des réunions de préparation de travaux et m'occupe aussi des dotations de bacs pour les entreprises ou les collectifs. Je contrôle la facturation et les prix tous les mois et participe à l'élaboration des cahiers des charges pour les futurs marchés de collecte.

Quel est votre parcours scolaire et professionnel ?

J'ai un BAC professionnel de secrétariat. J'ai travaillé chez Véolia pendant 11 ans comme ambassadrice de tri. Le SIRMOTOM m'a proposée de rejoindre son équipe en 2014, ce que j'ai accepté bien évidemment.

Avez-vous une anecdote en lien avec le SIRMOTOM ?

Une dame nous avait contacté car elle avait perdu son alliance dans une borne de collecte de papiers. Elle était désespérée. Nous avons donc pris la décision de vider la tonne de papiers de la borne dans un garage pour chercher l'alliance de cette dame. Après plusieurs heures, nous l'avons retrouvée. La dame en pleurait de soulagement, ça nous a fait chaud au cœur.

Les horaires d'été des déchetteries du 01/04 au 30/09/2021

Horaires modifiables en raison de la crise sanitaire

	Déchetterie de Montereau	Déchetterie de Voulx
Lundi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h
Mardi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h	Fermé
Mercredi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h
Jeudi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h	Fermé
Vendredi	13h30 à 19h	13h30 à 19h
Samedi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h
Dimanche	8h30 à 13h30	8h30 à 13h30

Infos Pratiques

SIRMOTOM

22 rue de la Grande Haie
77130 Montereau-Fault-Yonne
sirmotom@wanadoo.fr
www.sirmotom.fr

Sirmotom Montereau

N° Vert 0 800 45 63 15

Appel gratuit depuis un poste fixe

Horaires des bureaux du SIRMOTOM

Du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h30
Le vendredi
de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h30

Astuces

Tous les verres d'emballage se recyclent !



Déposez vos verres dans l'une de ces bornes

Déposez toutes les bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre dans l'une des bornes à verres. Ils se recyclent à 100 %, et à l'infini ! Les flacons pharmaceutiques ou de parfum, les pots de cosmétique, les bocaux avec une monture métallique se mettent aussi dans cette borne. Videz-les bien (inutile de les laver). Attention aux faux-amis : la vaisselle même en verre, les ampoules ou les miroirs ne vont pas dans la borne à verres !

Demandez le guide de tri gratuit du SIRMOTOM.

Agenda

Samedi 28 août en journée, stand SIRMOTOM sur le tri et la réduction des déchets pendant la « fête de l'été » à Cannes-Ecluse avec la municipalité et le club Tri Aventure lors de « L'impérial swimrun ». Inscriptions à la course sur www.klikego.com



Le journal de TOM : édité par le SIRMOTOM, le Syndicat de la Région de Montereau-Fault-Yonne pour le Traitement des Ordures Ménagères.

Directeur de la publication : Yves Jégo

Rédaction : Service communication

Mise en page et impression : Imprimerie du Confluent

Tirage : 27 000 exemplaires

Crédits Photos : SIRMOTOM

N° ISSN : 2104-1431